

Traduction de courtoisie

Berlin, le 31 octobre 2018

Chers Collègues,

En vue de la prochaine réunion de la COSAC, notre collègue Kristian Vigenin a soumis une proposition d'ajout d'un nouveau point 3.2 *bis* au règlement de la COSAC. Selon cette proposition, deux membres des parlements des candidats potentiels à l'adhésion, des États de l'AELE et des États du Partenariat oriental doivent être en principe invités aux réunions de la COSAC. Cette invitation pourrait être retirée au cas par cas.

Nous saluons la volonté d'approfondir la coopération avec les pays tiers, mais eu égard à la pratique actuelle, une modification du règlement ne nous apparaît pas nécessaire. Le point 3.3 du règlement de la COSAC permet d'inviter des membres d'autres parlements en tant qu'observateurs. Ces dernières années, la COSAC a fait un usage régulier de cette possibilité, d'une manière de plus en plus indépendante par rapport aux sujets traités, et elle a également permis maintes fois aux observateurs de prendre activement part aux discussions.

Or, la proposition avancée renverse le rapport entre la règle et l'exception prévu dans le règlement ; en utilisant la notion de « candidats potentiels à l'adhésion » et en prévoyant le retrait d'une invitation au cas par cas, la proposition soulève également des questions. De plus, si l'on part du postulat d'une participation active des observateurs invités, il y a la préoccupation que le temps de discussion déjà très limité dont disposent les participants aux réunions soit encore réduit. Il faudrait alors se demander si la COSAC peut encore exercer de manière appropriée les compétences qui lui ont été dévolues par le Traité de Lisbonne.

Nous rejetons dès lors une modification du règlement. Les efforts visant à rendre nos discussions plus efficaces pourraient être soutenus également par une prise en considération des demandes de parole des observateurs en fonction du sujet soumis à la discussion et en proportion avec les interventions des membres de la COSAC.

Veuillez agréer, chers Collègues, l'expression de notre haute considération.

Gunther Krichbaum
Président de la commission des affaires
de l'Union européenne du Bundestag
allemand

Sabine Thillaye
Présidente de la commission des affaires
européennes de l'Assemblée nationale